

AR Prefecture

043-214301624-20250616-DEL2025_069-DE

MODIFICATION DU PARCELS CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DPM)

Cachet du rédacteur du document :



Commune : 4162

Retournac

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

A

Par

Section : 000AE

Feuille(s) : 01

Qualité du plan : régulier < 20/03/80

Echelle d'origine : 1/1000

Echelle d'édition : 1/1000

Date de l'édition : 01/01/1962

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le F.év. 2024 par M. G. GONNACHON géomètre à Yssingeaux

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A, le

Document dressé par

Cédric GONNACHON

à Yssingeaux

Date 01/02/2024

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).

(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriant).

0073b-21

Signatures :

Mme Madeleine GIRAUDET

M. Henri GIRAUDET

M. Bernard GIRAUDET

Mme Bernadette GIRAUDET

M. Pierre SOULIER

Mme Marie-Thérèse SOULIER

M. Jean-Pierre SOULIER

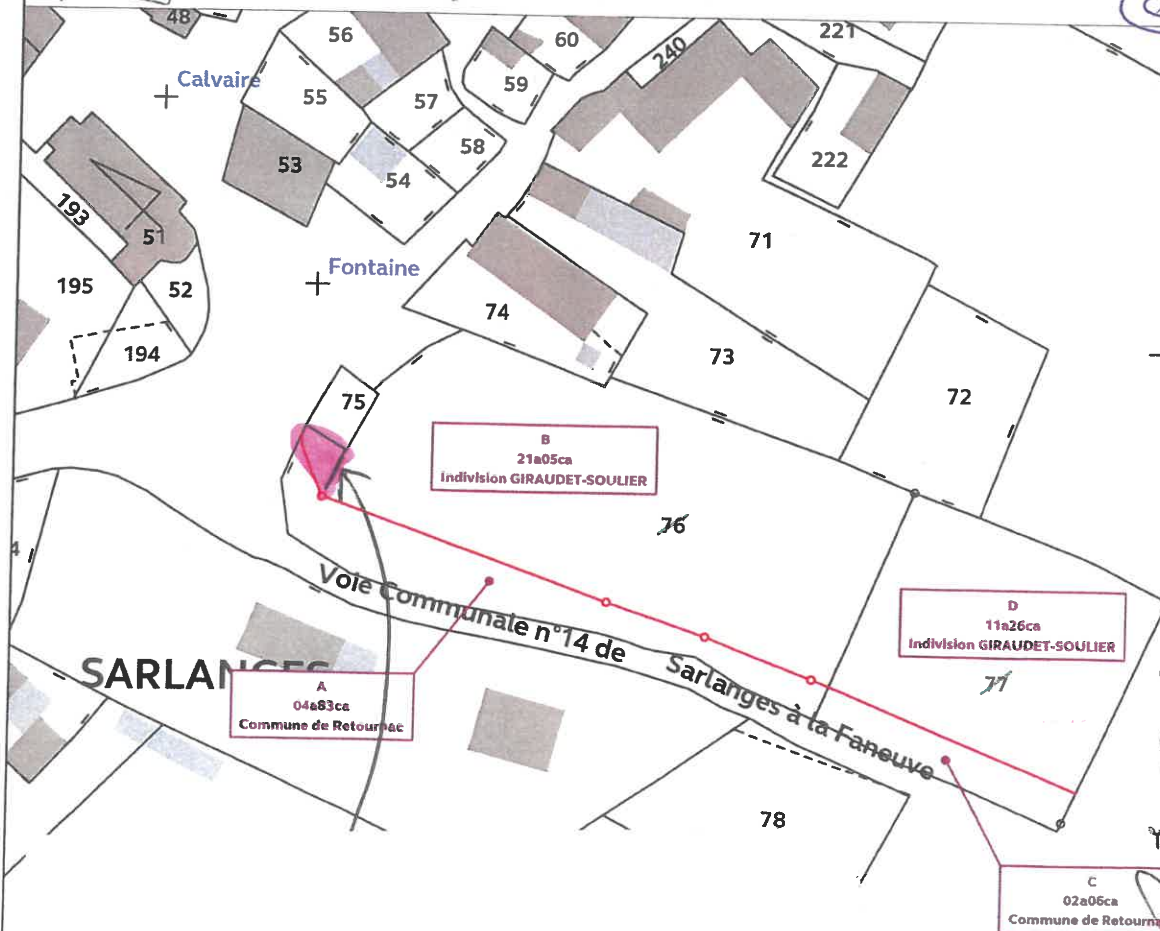
M. Jacques SOULIER

Mme Françoise SOULIER

Commune de RETOURNAC

Patricia GONDARD

Maire

M. Bernard GIRAUDET
giraudet

M. Jean-Pierre GIRAUDET

Arnaud GIRAUDET

Maxime GIRAUDET